



APPEL D'OFFRE

Concerts scolaires DIP
Année scolaire 2024-2025

L'AMR met en concours le mandat d'organisation des concerts scolaires pour les classes de l'école primaire pour l'année 2024-2025. Le mandat est d'une année, renouvelable une fois.

Cahiers de charges

- Création d'un concert de 45 min à visée pédagogique pour des élèves de l'école primaire, 8-12 ans, par exemple : une présentation des instruments, des différents styles à travers l'histoire, etc.
- Rédaction d'un dossier d'accompagnement pour les enseignant·e·s.
- Création d'un groupe, gestion du répertoire et des répétitions.
- Gestion du lien avec le DIP et les classes.
- Modération durant le concert

Conditions

- Orchestre de 6 musicien·ne·s maximum (coordinateur·ice compris)
- 2 ou 3 sessions de concerts à l'AMR, réparties durant l'année scolaire.
- Chaque session comporte 6 concerts : lundi 9h, 10h15 et 14h et mardi 9h, 10h15 et 14h à l'AMR.
- Forfait de 500 CHF net pour la coordination.
- Salaire de 600 CHF net par musicien·ne·s par journée de concert.

Merci d'envoyer une description précise du projet, sans pour autant rédiger le dossier complet, à gregoire.schneeberger@amr-geneve.ch avant le **30 novembre 2023**.

Les dossiers des années précédentes peuvent être consultés sur demande.

La décision sera communiquée dans le courant du mois de décembre et le dossier final devra être envoyé avant le 31 janvier 2024 au DIP.